



Ville de Huy

Déclaration de politique générale
juin 2009 – 2012

Une ville dont nous sommes fiers !

Notre projet de ville s'inscrit dans deux dynamiques complémentaires résolument tournées vers l'avenir : voir et prévoir.

A travers le pacte de majorité intervenu entre le Parti Socialiste et le Groupe Ensemble de Huy, nous souhaitons proposer un programme stable et solide, construit sur une gestion responsable du bien public et basé sur le respect du pluralisme dans les opinions, la recherche de l'équilibre, l'optimisation de nos énergies et de nos compétences au service de nos concitoyens.

Nous souhaitons œuvrer à l'apaisement de notre ville et à la restauration d'un climat de confiance avec nos citoyens par une meilleure écoute ainsi qu'une meilleure collaboration entre les agents de notre ville, de la police locale, du C.P.A.S. et de l'hôpital.

La réussite d'une ville, comme d'une entreprise, passe toujours par la mise en valeur de son patrimoine.

1. Les gens, les habitants, les citoyens

Pour nous, le patrimoine est d'abord humain

C'est d'une part le personnel et d'autre part, ce sont les associations qui constituent le tissu social et aussi toutes les identités qui, individuellement ou collectivement, composent la population de la ville et qui se distinguent les unes des autres par le sexe, par l'âge, la nationalité, la couleur de peau, la profession, le handicap, la situation familiale, les projets de vie

a) pour le personnel

Notre souhait, et notre première priorité, est de pouvoir assumer au mieux les responsabilités qui sont les nôtres à l'égard du personnel communal. Nous sommes parfaitement conscients que, par les services de qualité qu'il rend à la population, il contribue très largement à l'image de notre ville.

C'est à tous les niveaux de pouvoir, : la ville, le C.P.A.S., l'hôpital, les services de sécurité, les A.S.B.L. ou les autres institutions situées dans le périmètre communal, que les meilleures règles de gouvernance doivent être mises en place dans le respect de l'autre, de l'équité et de l'intégrité.

La Ville de HUY n'a été que trop secouée ces dernières années et nous souhaitons prendre un engagement très clair à ce niveau.

Le bon fonctionnement de notre ville est garanti par un personnel compétent dont il faut sauvegarder l'emploi.

Pour ce faire, et notamment au travers du Pacte pour une fonction publique locale solide et solidaire, nous entendons pratiquer une politique active et équitable de nominations, particulièrement pour les agents au service de notre ville depuis plusieurs années, améliorer les conditions de travail et rendre la carrière du personnel communal plus attractive et plus valorisante.

Dans le même souci, nous souhaitons développer une gestion dynamique des ressources humaines où les talents et les bonnes volontés pourront mieux s'exprimer et fournir un meilleur service à la population grâce à un travail de qualité reconnu et valorisé.

b) pour les citoyens et les associations

C'est également avec l'ensemble des Hutoises et Hutois, avec ceux qui font « bouger » notre ville et entreprennent, avec de multiples associations qui développent leurs activités, que nous souhaitons un meilleur fonctionnement où l'information est partagée et la prise de décisions se fait en parfaite connaissance de cause.

Notre ville, en effet, se singularise par l'existence d'une multitude d'associations actives dans tous les secteurs de la vie sociale, culturelle, sportive et économique. Nous entendons continuer à les soutenir toutes équitablement, en mettant à leur disposition des locaux communaux aux meilleures conditions possibles. Une étude particulière sera menée dès que le projet d'aménagement du Quadrilatère sera connu.

L'origine cosmopolite des habitants hutois rend nécessaire des lieux de rencontre pluraliste ouverts à tous, dans le respect de toutes les convictions, des aspirations de chacun et des valeurs qui fondent notre démocratie.

Les maisons de quartier peuvent jouer un rôle dans cette politique : nous ferons en sorte qu'elles soient ouvertes à tous, individus et groupements et qu'elles soient gérées suivant une base commune équitable et juste, en tenant compte des efforts déjà déployés par leurs occupants jusqu'à présent.

c) pour les citoyens qui doivent se sentir en sécurité

Une **centrale nucléaire** est installée sur le territoire de la ville de Huy et une usine de fabrication de biocarburants dans une commune voisine. **La sécurité de nos concitoyens à l'égard de ces industries et des risques d'incendie** est une responsabilité importante que nous tenons à garantir par une optimisation des services fournis par le **service régional d'incendie**. Une réforme des services de secours débute et nous en serons la principale cheville ouvrière pour apporter toutes les améliorations qui s'imposent afin d'assurer la sécurité des populations de notre ville et de toutes celles qui dépendent des pompiers hutois.

2. le territoire, les infrastructures et les bâtiments

Le patrimoine d'une ville est aussi immobilier :

Nous souhaitons faire de notre ville, une ville confortable pour tous.

Cela passe par une définition d'une nouvelle hiérarchie en termes de **mobilité**.

C'est le déplacement des piétons, l'amélioration des trottoirs, des circuits agréables permettant d'aller au cœur de notre cité ou encore de se rendre dans ses services, mais aussi se promener dans ses espaces verts et son cadre environnant, qui devront être privilégiés.

Nous entendons prendre en considération les problèmes auxquels les usagers faibles, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite, sont confrontés.

Nous souhaitons également dans cette perspective que l'ensemble de la problématique de l'aménagement des parcs publics, des espaces « libres » soit mieux pris en considération.

Les quais bordant la Meuse devraient redevenir des lieux de promenade agréables.

Notre ville doit aussi être une ville accessible pour celles et ceux qui souhaitent s'y retrouver, mais cela en tenant compte aussi de la quiétude de nos habitants et de la sécurité sur son territoire.

Cela impliquera aussi de nouveaux choix en termes de déplacement collectif, d'aménagement de parkings de dissuasion, et cela en totale concertation avec nos concitoyens et en privilégiant également les vocations essentielles qui sont celles de notre ville, centre de toute une région.

Parler mobilité, c'est parler des voiries, pour lesquelles un **plan pluriannuel de rénovation des voiries** sera mis en place. Nous préparerons le prochain plan triennal de manière à ce qu'il garantisse une suite cohérente et efficace aux travaux programmés dans le plan actuel. Nous poursuivrons la réalisation des travaux d'égouttage prévus dans le plan général qui a été adopté par notre Conseil communal.

Une attention particulière sera apportée aux promenades dans les magnifiques espaces forestiers situés sur le territoire des anciennes communes de TIHANGE et BEN-AHIN.

Nous souhaitons faire de notre ville, une ville agréable pour ceux qui y habitent.

Notre ville, comme beaucoup d'autres, manque de **logements** au loyer accessible aux familles nombreuses et monoparentales. Un effort particulier sera fait pour développer ce type de logements.

Le logement à proximité du centre, permettant les déplacements doux vers les services et commerces, sera privilégié, en veillant à une densité suffisante.

Nous souhaitons faire de notre ville, une ville fière de ses bâtiments remarquables et de son passé.

La Ville de HUY est traditionnellement connue par ses quatre merveilles (Bassinia,

Pontia, Rondia et Tchestia).

Le Bassinia va bientôt connaître une restauration devenue nécessaire après 6 siècles d'existence pour continuer à être le fleuron de la Grand Place. Nous veillerons à ce que son déplacement soit le plus court possible.

Le Tchestia d'antan est devenu le Fort d'aujourd'hui. En recherchant au maximum tous les moyens de financement, le Collège communal entend veiller à sauvegarder le Fort, à y affirmer son rôle de lieu de mémoire et à mettre en valeur ses potentialités archéologiques, patrimoniales, panoramiques et environnementales puisque l'éco – système et particulièrement la flore variée en font aussi un site remarquable.

Le Rondia, c'est bien sûr l'élément qui nous rattache à la Collégiale dont les travaux de rénovation se poursuivent et pour lesquels nous veillerons à ce que le calendrier soit scrupuleusement respecté. Notre préoccupation concerne aussi le Bethléem qui, en raison des exigences techniques de sa restauration, est malheureusement soustrait de la vue des habitants de notre ville et des touristes qui s'y rendent.

Quant au **Pontia**, seul à l'origine, il s'est démultiplié au fil des années du Pont Père Pire à Ben – Ahin au Pont de Tihange pour faciliter le passage d'une rive à l'autre dans les deux sens.

Nous veillerons à valoriser l'ensemble monumental du Vieux Huy avec la Place Verte, la Maison de la Tour, le Couvent des Frères Mineurs que nous souhaitons réhabiliter.

Nous veillerons au développement harmonieux de notre **musée communal**, en liaison avec le centre archéologique de Bofor à Ben – Ahin et le musée consacré à l'histoire et au patrimoine de Tihange.

Nous réorganiserons en profondeur le système de conservation de nos **archives** de manière telle que les objets et documents qui témoignent de notre histoire et qui fondent notre identité soient attractifs et accessibles tout en étant correctement conservés et sécurisés.

Nous souhaitons réhabiliter dans les plus brefs délais les **anciens quartiers industriels** notamment ceux proches de la gare du Nord, de la gare Saint-Hilaire et en bord du Hoyoux, qui ont laissé place à des friches.

Ces nouveaux espaces doivent être aménagés dans une réflexion globale d'aménagement de la ville, en associant les habitants des quartiers concernés, en intégrant les aspects du passé, les nécessités fonctionnelles du présent et les options utiles pour l'avenir, dans une mixité de fonctions.

La fierté du patrimoine se mesure au souci de **développement durable** et à la manière dont il est décliné au quotidien.

En effet, nos citoyens sont confrontés à une hausse importante des **coûts de l'énergie** qui risque de mettre les ménages aux revenus les plus faibles dans la précarité. Des moyens seront dégagés pour les aider techniquement et financièrement à exécuter des travaux d'isolation et d'équipement à même de réduire leur facture énergétique.

Dans les **bâtiments communaux**, l'effort afin de réduire cette facture sera également poursuivi et amplifié, en donnant la priorité aux investissements économiseurs d'énergie. La sensibilisation du personnel aux gestes quotidiens utiles sera maintenue.

Les productions alternatives d'énergie seront favorisées, en privilégiant celles dont le coût de revient global est le plus bas.

Notre Ville est propriétaire d'un bon nombre de bâtiments, utilisés ou non pour ses services propres. Sans négliger les réparations d'urgence, nous entendons mettre sur pied un plan de gestion à long terme de ces biens en privilégiant les travaux de prévention, les travaux favorisant les économie d'usage et d'énergie et en leur donnant la meilleure affectation possible, si nécessaire en partenariat avec d'autres instances ou organismes. Parmi les premiers projets qui seront concrétisés, figure la rénovation de la roue à aube aux Ateliers Heine.

3. les finances

Parce qu'elle est pouvoir public, une administration communale doit également être économe des deniers que lui apporte la collectivité et veiller à ne pas reporter les problèmes sur les générations futures.

Le Collège communal veillera à ce que cette gestion économe soit mise en application à la ville, au C.P.A.S., mais également dans les diverses structures situées dans le périmètre communal.

Nous entendons privilégier dans ce cadre une politique fiscale empreinte de solidarité entre citoyens.

Mais c'est aussi dans la recherche de tous les meilleurs moyens de financement que les nouveaux projets devront être assumés.

4. Huy, ville active et attrayante.

Gérer consiste à bien faire les choses, diriger implique de faire les bonnes choses. Tel est la règle du management.

Diriger une ville, c'est gérer son potentiel humain et matériel, ses ressources, ses finances, c'est aussi faire des choix.

Les choix que notre Collège communal vous propose sont

- a) **des choix sociaux** (solidarité, dignité, respect, prévention),

La crèche

La première action déterminée du nouveau Collège communal a été d'augmenter la capacité d'accueil de la crèche « Petits à petits ». C'est le développement d'un service complémentaire à nos concitoyens, qui a guidé ce choix, tout en garantissant l'emploi.

L'Hôpital

Actionnaire principale de l'Intercommunale Centre Hospitalier Régional de HUY, la Ville de Huy et son Conseil communal se doivent de veiller à ce que l'hôpital soit en mesure de continuer au mieux à remplir la fonction essentielle de services qu'il rend à nos concitoyens.

Le Collège communal souhaite dire sans aucune ambiguïté possible qu'il a pleinement confiance en son personnel soignant et il souhaite que les meilleures orientations puissent être prises dans le nouveau paysage des bassins de soins en y intégrant tous les mécanismes de financement qui lui permettent de remplir sa fonction. C'est pourquoi le Collège communal souhaite que soient renforcés tous les mécanismes institutionnels afin d'assurer une concertation la plus régulière possible entre les organes décisionnels de l'Intercommunale et de la Ville et notamment dans la recherche des synergies et des partenariats qui assureront le rayonnement et la pérennité de cette belle institution.

L'éducation à la santé

Le Collège communal est parfaitement conscient que les choix politiques au niveau communal peuvent peser durablement sur la santé de nos concitoyens. C'est pourquoi nous envisageons de promouvoir des programmes de sensibilisation à divers problèmes de santé publique. Cette orientation se traduira par la poursuite des activités de prévention des assuetudes développées depuis plusieurs années avec succès par le service Prévention et le C.P.A.S., par un soutien à des organismes d'information et d'aide face aux diverses addictions (tabac, alcool et drogues notamment), par une sensibilisation de la population scolaire aux vertus d'une alimentation équilibrée et aux mérites de la médecine préventive dans tous les secteurs où elle existe. Nous renforcerons les synergies entre les écoles, les associations et les services spécialisés tels que le Service Education à la Santé. Nous soulignerons l'intérêt de gestes de solidarité tels que le don de sang.

La politique sociale

La lutte contre la pauvreté, la précarité et les exclusions de toutes natures resteront une préoccupation importante du Collège communal. Les réponses proposées seront concertées entre le C.P.A.S., les différents services communaux et le monde associatif, de manière à répondre au mieux aux besoins concrets de nos concitoyens et à respecter la feuille de route que l'Alliance Mondiale des Villes contre la Pauvreté a proposée lors de son dernier forum mondial pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement et dont notre Conseil communal a ratifié les termes.

Dans le cadre de ses missions spécifiques, le C.P.A.S. continuera à dispenser toutes les aides nécessaires aux personnes dont les revenus sont trop faibles pour faire face de manière autonome à leurs besoins. Il veillera scrupuleusement aux principes de discrétion, de neutralité, de dignité et d'impartialité dans toutes les formes d'aide dispensées qu'il s'agisse de soutien financier ou matériel ou des aides spécifiques permettant la participation aux activités sportives et culturelles. Il

développera des initiatives visant à l'amélioration des conditions de vie par la création de logements transgénérationnels ou par l'aménagement de jardins solidaires.

Le Collège communal sera attentif à la manière dont le C.P.A.S. poursuivra l'ensemble de ses missions de services et des initiatives qu'il a développées jusqu'à présent pour répondre aux besoins de ses utilisateurs. La réinsertion socioprofessionnelle restera une priorité et nous veillerons à ce que des synergies soient favorisées à chaque occasion possible entre les services communaux et du C.P.A.S. et pas uniquement de manière ponctuelle ou lors de la réunion annuelle commune des élus des deux assemblées.

Le Collège communal veillera au développement de toutes les initiatives susceptibles de garantir à tous les habitants de la Ville les meilleures conditions de vie.

Pour les seniors, le Conseil consultatif poursuivra ses activités.

Nous maintiendrons les aides communales aux personnes âgées, qu'il s'agisse de primes spécifiques, des chèques taxis ou du soutien aux associations qui proposent des activités de services et de loisir. Nous encouragerons toutes les initiatives à caractère intergénérationnel et nous lutterons contre toutes les formes de maltraitance dont peuvent être victimes les personnes âgées.

Nous veillerons à améliorer à chaque occasion les conditions de vie et de déplacement des **personnes à mobilité réduite** qui doivent être considérées comme des citoyens à part entière.

Nous maintiendrons notre soutien à l'Atelier Mosan et au Centre d'Economie Sociale.

Nous **lutterons contre la xénophobie, le racisme et toutes les formes de violences d'exclusions et d'incivilités**, chacun des membres du Collège communal ayant la responsabilité d'au moins une compétence spécifique qui lui permettra de proposer des initiatives concrètes dans ce domaine.

b) **des choix culturels** (éducation, formation, loisirs, détente)

Ils concernent tout d'abord **l'éducation et la formation**. Notre Ville est connue pour être un centre scolaire important. Notre administration communale est également le pouvoir organisateur d'un réseau d'enseignement primaire dont les résultats enregistrés par les élèves qui y sont scolarisés peuvent constituer une raison de fierté légitime pour nous.

Nous poursuivrons les travaux d'entretien, de rénovation et nous améliorerons l'infrastructure et l'équipement de nos écoles de manière adaptée pour répondre aux besoins réels de chaque implantation. Nous maintiendrons comme priorité l'enseignement des langues, de l'informatique et de la citoyenneté. Nous favoriserons la participation aux activités sportives, culturelles et artistiques. Nous renforcerons la lutte contre l'échec scolaire.

Nous favoriserons l'éveil et la créativité artistiques en augmentant nos partenariats avec les structures culturelles et d'éducation permanente locales, qu'il s'agisse du **Cwerneu, du Conservatoire ou de l'Académie des Beaux Arts**.

Nous renforcerons **l'ouverture de la Ville aux artistes** locaux et régionaux notamment au travers d'expositions et d'implication dans les manifestations programmées et réalisées à Huy.

Nous confirmerons le rôle d'utilité publique de notre **bibliothèque publique locale**, de ses antennes, de son Espace Public Numérique.

Nous maintiendrons notre soutien plein et entier au **Centre culturel** de l'Arrondissement de Huy dont l'équipe poursuivra avec sa nouvelle direction, les axes de diffusion, création, animation, formation qui ont fait sa réputation et assis sa crédibilité parmi les institutions culturelles existant dans la Communauté française Wallonie – Bruxelles de Belgique.

Nous veillerons à donner au **Festival d'Art** les moyens de poursuivre la programmation de qualité qui offrent des spectacles très appréciés et qui constitue un rendez-vous traditionnel de la fin août.

Le Collège communal maintiendra également son appui total à **l'Université du Temps Disponible** qui depuis sa création il y a plus de dix ans, développe des activités et des initiatives pertinentes qui participent aussi au rayonnement et à l'image positive de notre Ville.

Pour nos jeunes concitoyens, nous maintenons notre confiance au **service de la Jeunesse** qui élabore les projets d'autonomisation en étant à l'écoute des besoins et des souhaits exprimés par les jeunes eux-mêmes. Il travaille en collaboration sur certains projets (manifestations) spécifiques avec le Service d'Aide à la Jeunesse, les maisons des jeunes (La Mezon et Goéland), le service communal de Prévention, le service des Sports, les centres culturels de Huy et de la région, la Coordination Huy-Waremme pour la tolérance, Infor-Jeunes, l'Espace Public Numérique, l'Atelier Rock, Mille lieux de Vie, les jeunes des quartiers, les unités scouts de Huy, ...

Le Conseil communal des enfants continuera à mener des projets de stages aventure, humanitaires, ... en préservant le cadre scolaire.

c) des choix sportifs

Huy, depuis de nombreuses années, accorde au sport une attention très spécifique en tentant de le promouvoir au mieux de ses possibilités au travers de ses infrastructures et grâce aux différentes manifestations qu'elle organise, soutient et encourage.

Il s'agira d'entretenir les installations existantes en y consacrant les moyens nécessaires. En outre, ce qui pourra être amélioré et optimisé devra retenir toute notre attention.

Quelques défis devront être relevés. Le premier sera le dossier de rénovation de la piste d'athlétisme.

Suite à la réaffectation du Quadrilatère, il faudra reloger l'escrime et la pétanque. Dès lors, voici un second défi important auquel il faut s'atteler pour que ces deux formations trouvent un hébergement de qualité, digne de leur riche passé sportif et de leurs brillants résultats récents.

Une ville ouverte sur le sport, c'est une ville attentive au quotidien des clubs, où nous soutenons l'action des bénévoles qui, chaque jour, consacrent une part importante de leurs loisirs à la vie des clubs pour lesquels ils ont accepté de s'investir.

Huy aime également les grands rendez-vous sportifs. L'énorme succès populaire de la Flèche Wallonne en apporte assurément une preuve intangible !

Ces manifestations d'envergure devront se poursuivre pour que Huy confirme sa position sur l'échiquier tout en prenant clairement en compte le respect de tout un chacun. La fête ne peut être complète que si toutes et tous l'ont appréciée !

- d) **des choix économiques** (entreprises, industries, employeurs, PME, classes moyennes, artisans, commerçants sédentaires ou ambulants).

Le rôle des pouvoirs publics est de créer les conditions favorables à de nouvelles activités économiques créatrices d'emplois et non créer fictivement des emplois précaires.

Huy doit rester le poumon économique de la région en favorisant l'implantation sur son territoire et à proximité d'entreprises et des centres d'excellence dans les domaines où nous sommes pionniers.

Nous souhaitons devenir des pionniers dans le domaine du développement commercial réfléchi en partenariat avec les communes limitrophes par la mise sur pied de lieux de réflexion et de concertation visant à soutenir et à développer l'activité économique de la région tant pour le petit commerce que pour les P.M.E.

En matière d'**agriculture**, nous souhaitons mettre l'accent sur le travail des agriculteurs de notre commune, qui sont les garants d'un environnement de qualité, de même qu'ils sont les responsables d'un cadre de vie remarquable.

Nous organiserons de nouveau la « Ferme en Ville », afin de promouvoir les produits de notre terroir.

Enfin, nous proposerons au Conseil communal de ratifier le choix du Ministre wallon de l'Agriculture, qui propose à notre commune et à nos céréaliers de renoncer à toute forme de culture à base d'OGMs.

Au niveau des **Foires et Marchés**, la tradition sera respectée, avec le marché hebdomadaire du mercredi matin, et le marché de la Sainte Catherine.

Les organisateurs de **fêtes de quartiers** (Week-end en folie, Fête de la cerise ou Nuits du Bassinia par exemple) continueront à recevoir le soutien de la Ville pour leurs manifestations.

De manière générale, par le **développement de partenariats public-privé**, nous souhaitons construire des plateformes de réflexion et de recherche sur les énergies de demain en exploitant notre localisation stratégique en Wallonie ainsi que les compétences que nous pouvons y attirer dans le domaine de la recherche et du développement.

- e) **des choix pour le tourisme**

Il s'agira également de faire preuve d'inventivité pour attirer toujours plus d'usagers de nos richesses culturelles, historiques et touristiques. Nous proposerons à nos visiteurs un passeport touristique

comprenant un accès pour le prix forfaitaire de différents monuments de la ville ainsi qu'au téléphérique au Fort et aux musées permettrait d'encourager le public à mieux connaître notre ville.

L'activité touristique, les grands événements, les manifestations prestigieuses sont à la croisée de ces éléments sociaux, culturels et économiques que nous venons d'évoquer.

5. Tout cela n'est évidemment possible que dans une ville où il fait bon vivre, où chacune et chacun se sent libre et en sécurité, quel que soit le quartier où l'on se trouve. Plus que de sécurité, nous voulons parler de respect des citoyens.

- **Le respect des citoyens, ce sont d'abord les deux aspects directement liés à la sécurité et qui sont complémentaires : la prévention et la répression.**

Avec la **police locale**, à laquelle nous veillerons à donner les moyens nécessaires, nous mettrons en oeuvre le plan zonal de sécurité qui a été approuvé récemment pour les quatre prochaines années.

Avec le **service Prévention**, nous poursuivrons les actions de proximité et de visibilité dans les quartiers et avec les associations et nous veillerons à la concrétisation du plan de cohésion sociale.

- **Le respect des citoyens, c'est aussi la propreté.**

Huy Ville propre y joue un rôle tout à fait déterminant et apprécié. Mais c'est aussi la collecte des déchets et la lutte contre les dépôts clandestins. Avec le service chargé de l'Environnement, nous poursuivrons l'information correcte au public ainsi que toutes les initiatives qui favorisent la sensibilisation des citoyens et l'acquisition des bons réflexes dès le plus jeune âge.

- **Enfin, le respect des citoyens, c'est aussi être correctement identifié par les services qui sont constitués la première fonction de l'administration communale : la Population et l'Etat – Civil.**

L'enregistrement correct des données et de leurs modifications en fonction des circonstances et des étapes de la vie, la délivrance des documents officiels, le respect des volontés des défunts dans le cadre de la mise en oeuvre du nouveau décret wallon sur l'organisation des funérailles et sépultures feront aussi l'objet d'une attention particulière de notre Collège communal.

Vis à vis des plus jeunes, notre Collège s'engage à veiller à ce qu'ils disposent des meilleurs outils au travers de l'éducation et des projets pédagogiques, mais aussi des activités professionnelles et de loisirs qui contribuent à construire son identité.

Mais nous voulons aussi qu'ils puissent avoir les bons réflexes pour préserver la démocratie et le vivre ensemble : c'est notre engagement dans les matières liées à la communication, à l'information, à la citoyenneté et à l'ouverture au monde.

L'ouverture au monde, nous l'affirmerons au travers des jumelages qui restent très vivants et actifs comme nous avons pu nous en rendre compte cette année encore avec Arona, Compiègne, Vianden et Natitingou.

Nous poursuivrons les contacts et les partenariats avec toutes nos villes jumelées, car ils constituent un bel outil pour comprendre l'Europe et les enjeux de la mondialisation.

La coopération décentralisée est un des secteurs où la Ville de Huy a pu démontrer sa crédibilité, et particulièrement au travers du partenariat avec le Bénin, qui reste une de nos priorités.

Nous inscrirons nos actions et nos initiatives à ce niveau dans le cadre des différentes années thématiques et notamment,

- **en 2010** année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et année internationale de la culture
- **en 2011** année européenne du volontariat et donc du bénévolat
- **en 2012**, année internationale de la nature

Notre Collège a souhaité repenser la politique de **communication**, avec le souci de faire en sorte que notre ville constitue une maison transparente.

Cela passera par le réaménagement de l'hôtel de ville en le rendant plus accessible et faire en sorte que les réunions du Conseil puissent être suivies par un plus grand nombre de nos concitoyens.

Le site Internet de notre ville sera complètement revu pour rendre celle-ci plus convivial et donner une information plus complète quant aux services qu'elle rend au quotidien.

Nous maintiendrons l'organisation d'événements populaires sur le territoire de notre ville. Ce sera le cas pour les anniversaires de jumelages que nous fêterons en septembre (50 ans avec Compiègne, 45 ans avec Vianden), ce sera le cas pour le 65^{ème} anniversaire de la libération de la Ville également en septembre. Tout comme ce sera aussi le cas en 2012 lors des prochaines fêtes septennales.

Chacun de ces événements sera l'occasion de retisser le lien social, de partager des émotions, des projets et de contribuer à l'image positive de HUY.